

BURKINA FASO

Mission Permanente auprès



01 11 0 1 0 1 1

Monsieur le président,

Nous voudrions d'emblée vous exprimer notre satisfaction pour le travail que vous

vous conduisez nos travaux.

L'examen du point 62 de l'ordre du jour de notre Commission consacré à la promotion de la femme, nous donne l'occasion de réaffirmer, une fois de plus, notre pleine adhésion à l'important Programme d'Action de Beijing de 1995, qui a permis à nos Etats de s'engager

Grâce aux efforts des autorités, nous pouvons nous féliciter des nombreux acquis enregistrés dans la lutte contre le phénomène.

Toutefois nous demeurons encore hélas confrontés, tant dans les villes qu'en milieu rural, à des noyaux de résistances de cette pratique qui prend de plus en plus d'autres formes

pernicieuses telles que l'encliv à la clandestinité et à la baisse de l'âge des filles.

Monsieur le Président,

Pour y remédier, Madame Chantal COMPAORE, Première Dame du Burkina Faso a pris en 2008, l'importante initiative d'associer ses consoeurs du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Mali, du Niger, et du Togo, à la réflexion sur des stratégies de lutte concertées contre la pratique transfrontalière de l'excision.

Cet engagement au plus haut niveau des autorités des pays de la sous- région ouest africaine a déjà fait ses preuves et mérite d'être salué et encouragé.

En outre cette année même à l'occasion de la célébration de la journée de lutte contre

A cet égard, nous voulons remercier le réseau inter agence du système des Nations Unies pour l'égalité des genres, pour son appui à l'élaboration du plan d'action national 2009-2010 sur les violences à l'égard de femmes (VEF) au Burkina Faso.

Je vous remercie.